

Les unités d'enseignement optionnelles classiques ou de recherche

Coordination

Angélique Bernard

angelique.bernard@u-bourgogne.fr

Elisa Monet

elisa.monet@u-bourgogne.fr

Scolarité Maïeutique

Anaïs Jublot

anais.jublot@u-bourgogne.fr

Sommaire de la présentation

Page 3 : Le choix des **UE optionnelles** « classiques » et leur répartition pour chaque semestre et promotion

Page 7 : **UE recherche**

Page 8 : M1 Santé : liste des 11 UE, capitalisation et validation

Page 12 : M1 Médecine et Humanité(s) : liste des UE, capitalisation et validation

Les UE13 proposées pour le département de maïeutique

Page 15 : Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes

Page 19 : L'exercice libéral et coordonné de la sage-femme

Page 23 : De la fabrication à la prescription du médicament,
regards croisés Officines/sages-femmes

Le choix des UE optionnelles et leur répartition pour chaque semestre et promotion

En **Maïeutique 2**, il est possible de choisir par semestre une UE de la faculté parmi les suivantes :

Maïeutique 2 - Semestre 3

- L'Enfant
- Principe de biologie moléculaire en pratique médicale
- Humanité(s) médicale(s)

Maïeutique 2 - Semestre 4

- Adaptation physiologique et comportementale
- Histoire de la médecine
- Médecine, spiritualité religion
- Tutorat

Le choix des UE optionnelles et leur répartition pour chaque semestre et promotion

En **Maïeutique 3**, il est possible de choisir par semestre une UE parmi celles de la faculté **ou** une des 2 UE dispensées par le Département Universitaire de Maïeutique figurant en **bleu** :

Maïeutique 3 - Semestre 5

- Anglais consultation Maïeutique
- L'Enfant
- Principe de biologie moléculaire en pratique médicale
- Humanité(s) médicale(s)

Maïeutique 3 - Semestre 6

- Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes
- Adaptation physiologique et comportementale
- Histoire de la médecine
- Médecine, spiritualité et religions
- Application de l'intelligence artificielle en santé
- Tutorat

Le choix des UE optionnelles et leur répartition pour chaque semestre et promotion

En **Maïeutique 4**, il est possible de choisir par semestre une UE parmi celles de la faculté **ou** une des 2 UE dispensées par le Département Universitaire de Maïeutique figurant en **bleu** :

Maïeutique 4 - Semestre 7

- Exercice libéral et coordonné de la sage-femme
- L'Enfant
- Principe de la biologie moléculaire en pratique médicale
- Humanité(s) médicales

Maïeutique 4 - Semestre 8

- Pharmacologie approfondie : de la fabrication à la prescription
- Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes
- Adaptation physiologique et comportementale
- Histoire de la médecine
- Médecine spiritualité religion
- Application de l'intelligence artificielle en santé
- Génétique Humaine
- Tutorat

Le choix des UE optionnelles et leur répartition pour chaque semestre et promotion

En **Maïeutique 5**, il est possible de choisir pour le seul semestre de formation théorique, des UE de la faculté **ou** une dispensée par le Département Universitaire de Maïeutique figurant en bleu :

Maïeutique 5 - Semestre 9

- **Exercice libéral et coordonné de la sage-femme**
- Anglais Mobilité
- L'Enfant
- Principe de biologie moléculaire en pratique médicale
- Humanité(s) médicales

Les unités d'enseignement optionnelles de recherche

Il est possible de choisir, à la place d'une UE optionnelle classique, une UE recherche qui va compter 6 ECTS par semestre

- Si une UE recherche est choisie au 1^{er} semestre, elle sera automatiquement poursuivie au second semestre
- Les modalités d'évaluation sont différentes des UE optionnelles classiques et dépendent des responsables universitaires.

Il est possible de capitaliser ces UE recherche pour valider le M1 Santé avec une validation des acquis avec les UE de la formation sage- femme

Liste des 11 UE recherche du M1 santé de 6 ECTS chacune

- **Biochimie métabolique et régulation.**
Responsable Pr Masson, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Génétique Humaine.**
Responsable Pr Callier, accès possible en Ma3 et Ma4
- **Hématopoïèse normale et pathologique.**
Responsable Pr Bastie, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Imagerie fonctionnelle et moléculaire.**
Responsable Pr Cochet, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Inflammation et maladies inflammatoires.**
Responsable Pr Bonnotte, accès possible en Ma3 et Ma4
- **Morphologie : anatomie, tissus et fonction imagerie.**
Responsables Pr Cheynel - Pr Loffroy, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4

Liste des 11 UE recherche du M1 santé de 6 ECTS chacune

- **Outils et technologies appliqués à la recherche thérapeutique**
Responsable Pr Heydel, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Pharmacologie fondamentale pré-clinique et clinique**
Responsable Dr Goirand, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Physiopathologie cardio métabolique**
Responsables Pr Vergely - Pr Zeller, accès possible en Ma3 et Ma4
- **Physiopathologie des maladies transmissibles**
Responsables Dr Basmacıyan - Pr Dalle, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4
- **Oncogénèse, morphogénèse et différenciation cellulaire**
Responsables Pr Ladoire - Pr Ghiringhelli, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4

Capitalisation des UE recherche pour accéder au M1 Santé

Validation de 9 ECTS de l'UE4 santé publique-recherche
des semestres 4, 6, 8 de la formation sage-femme



Validation pour 36 ECTS des UE obligatoires de Maïeutique 4
(correspondant à la 1^{ère} année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques)



Validation pour 12 ECTS de 2 UE recherche (parmi les 11) de 6 ECTS chacune



Validation pour 3 ECTS du module « Modèles expérimentaux »



Diplôme d'État de sage-femme acquis

Validation du M1 Santé

Double inscription : en Maïeutique 4 ET en Master 1 Santé

(frais inscription tarif master x2)

Validation des acquis MA4

>> UE Cœur de métier : 36 ECTS

>> UE 4 Transversale (Ma2, Ma3, Ma4) : 9 ECTS

+

Validation du module :
Modèles Expérimentaux
3 ECTS

+ Stage d'initiation à la recherche
(2 mois minimum)

+

+

Validation de 2 UE recherche
12 ECTS au total

+

Obtention D.E. Sage-Femme

Obtention M1 Santé (60 ECTS)

Les UE recherche du M1 Médecine et Humanité(s)

Il est possible de choisir des UE du M1 Médecine et Humanité(s)

Tout comme pour les UE recherche, les UE du M1 Médecine et Humanité(s) sont capitalisables pour valider ce M1, en plus du cursus Sage-femme.

- **Éthique et recherche en santé**
Responsable Pr Quenot, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4 - **Semestres 1 et 2**
- **Histoire de la médecine et de la pharmacie**
Responsable Pr Cheynel, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4 - **Seulement S2**
- **Humanité médicale**
Responsables Pr Ortega-Deballon, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4 - **S1 & S2**
- **Médecine, spiritualités et religions**
Responsable Pr Ortega-Deballon, accès possible en Ma2, Ma3, Ma4 - **Seulement S2**

Capitalisation des UE recherche pour accéder au M1 Médecine et Humanité(s)

Validation de 12 ECTS des UE optionnelles MH(s)

dont **UE Éthique S1 + S2 obligatoire** (6 ECTS) + deux au choix (6 ECTS) parmi :
UE histoire de la médecine et de la pharmacie / UE Humanités médicales / UE médecine, spiritualité et religions

+

Validation de 38 ECTS de Maïeutique 4

+

Validation de 4 ECTS de l'UE9 SHS cœur de métier Semestre 5 et le DFGSMa

+

Validation de 6 ECTS de UE spécifique du M1 MH(s) : relation humaine en médecine
à suivre en MA4

+

Diplôme d'État de sage-femme acquis

Validation du M1 Médecine et Humanité(s)

Double inscription : en Maïeutique 4 ET en Master humanité(s)

(frais inscription tarif Master x2)

Validation des acquis MA4

*CM / TD / TP / Stages
(38 ECTS)*

+

Validation UE obligatoires

10 ECTS

*UE 9 (4 ECTS)
UE spécifique au M1 MH(s) (6 ECTS)*

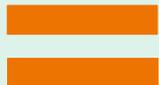
+

+

Validation UE optionnelles
(UE éthique obligatoire) 12 ECTS au total

+

Obtention D.E. Sage-Femme



Obtention M1 Médecine et Humanité(s) (60 ECTS)

Les 3 UE optionnelles proposées pour le département de maïeutique

Prévention, dépistage et Prise en charge des violences faites aux femmes Rôle des professionnels médicaux

Sages-femmes enseignantes référentes :

Angélique Bernard

Angelique.Bernard@u-bourgogne.fr

Elisa Monet

Elisa.Monet@u-bourgogne.fr

Au regard du caractère **sensible** du sujet, l'enseignement de l'UE Dépistage et prise en charge des violences faites aux femmes est **obligatoire en présentiel** (points de présence)

Objectifs pédagogiques

Prévention, dépistage et Prise en charge des violences faites aux femmes

Rôle des professionnels médicaux

1. **Sensibiliser** au sujet des violences faites aux femmes afin de permettre d'acquérir les outils nécessaires à leur prévention, leur dépistage et leur prise en charge
2. **Appréhender** :
 - Les différentes formes de violences
 - La prévention et le dépistage des violences
 - L'accueil, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes de violences
 - Le réseau des professionnels qualifiés existant pour l'accompagnement des femmes victimes de violences
 - Le cadre législatif, éthique et déontologique relatif au sujet des violences
3. **Oser parler, oser dénoncer** pour casser le cercle vicieux des violences

| Programme 30h | | CM TD | Intervenants |
|-------------------------------------|--|----------|---|
| Introduction | Présentation du module | 2 | Angélique BERNARD |
| Contextualisation | Droit en santé des femmes, des enfants victimes | 3 | Pr. Karen FIORENTINO |
| Les violences conjugales | Définition Les différentes formes de violences Le cycle de la violence conjugale Impact sur la parentalité Impact sur l'enfant Les ressources pour les soignants La plainte à l'hôpital | 6 | Association SOLIDARITE FEMMES 21 Anne JOSELEAU, directrice Elise BURTE, psychologue |
| Les violences sexuelles | Au sein de sa pratique professionnelle Dépistage des VS vécues par les futurs parents et accompagnement Dépistage et prévention de la violence éducative Accompagnement des femmes enceintes ayant vécu des violences sexuelles | 4 | Association Stop aux VS Anna GARRET, SF libérale + élue à l'Ordre des SF (89) |
| Cadre juridique/sociologique | <u>Les patientes victimes de violences hors du contexte médical :</u> Violences sexuelles / Violences conjugales Les patientes victimes de violences dans le cadre médical : Le cas des violences obstétricales / Les professionnels de santé victimes de violence | 4 | Catherine PHILIPPE, professeur émérite et juriste CIDFF25 Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, sage-femme sociologue |

| Programme | | CM TD | Intervenants |
|---|--|------------------------------------|--|
| Violences gynécologiques et obstétricales : Le regard des usagers | Définitions Contexte actuel La parole des usagers | 3 | Association Coccinelle / CIANE Lucie ADALID Aurore VIARD-CRETAT |
| Violences gynécologiques et obstétricales : Le regard des professionnels | Contextualisation Consultation gynéco-safe | 2 | Angélique BERNARD |
| Violences faites aux femmes | Accueil des victimes à l'hôpital | 1 | Dr Dalila SERRADJ Dr Mélanie LOISEAU – CHU DIJON |
| Travail en réseau | Présentation du réseau CIDFF et de ses missions | 2 | CIDFF21 Jacqueline BONGARD, présidente Laura LAUVERGEON, juriste |
| Violences faites aux femmes : Impact sur la sexualité | Troubles de la sexualité en lien avec les violences vécues | 3 | Florence DUFOUR, SF coordinatrice CH Beaune |
| Évaluation de l'UE | | CT, épreuve sur table de 1h | |

Les 3 UE optionnelles proposées pour le département de maïeutique

L'exercice libéral et coordonné de la sage-femme

Sages-femmes enseignantes référentes :

Angélique Bernard

Angelique.Bernard@u-bourgogne.fr

Elisa Monet

Elisa.Monet@u-bourgogne.fr

Objectifs pédagogiques

Exercice libéral et coordonné de la sage-femme

1. Objectifs généraux :

- Découvrir et approfondir un mode d'exercice de la sage-femme en dehors des établissements hospitaliers.
- Appréhender les connaissances nécessaires préalables à l'exercice libéral et coordonné, de l'installation au bon fonctionnement d'un cabinet.

2. Objectifs spécifiques

- Distinguer les champs de compétences des sages-femmes pour la pratique en libéral : déontologie
- Distinguer les différents modes d'exercice libéral et coordonné
- Aborder la réglementation inhérente à l'exercice libéral et au local professionnel
- Connaître les mesures ordinales, de protection sociale et de fiscalité
- Appréhender les différentes étapes administratives préalables à l'installation
- Mener la gestion globale d'un cabinet
- Savoir utiliser les outils de transmission
- Appréhender la communication et le travail en réseau, la formation professionnelle continue

| Programme 30h | | CM | TD | Intervenants |
|--------------------------------|---|----------|----------|--|
| Introduction | Introduction Le champs de compétences Les règles de déontologie Rappel droit médical et principe assurantiel | 3 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |
| Installation en libéral | Démarches administratives: étapes préalables à l'installation formalités ordinales CPAM URSSAF / CFE CARCDSF Aides disponibles | 3 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |
| | CPAM : Cotation des actes Télétransmission et gestion des feuilles de soins Déclaration de grossesse Arrêt de travail Déclaration sage-femme référente | | 2 | Sandrine BRAYARD, CPAM |
| | Comptabilité Fiscalité | 2 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |

| Programme | | C M | T D | Intervenants |
|-------------------------|---|--------|--------|----------------------------------|
| Modes d'exercice | Les différents modes d'exercice: Exercice individuel Collaboration, association Exercice comme remplaçante Exercice sur plusieurs lieux distincts Les groupements d'exercice L'exercice coordonné | 4 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |
| | Exercice mixte (libéral/hospitalier) partage d'expériences | 2 | 2 | SF en exercice mixte |
| | L'exercice coordonné (pluri-professionnel) : maison de santé pluri-disciplinaire | 2 | 2 | Diane LAPRAS |
| Gestion d'un cabinet | Local professionnel Dossiers médicaux Travail en réseau et communication Formation | 3 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |
| | Matériel et équipement Choix de l'activité Gestion agenda Le quotidien de la sage-femme libérale | 3 | | Angélique BERNARD Elisa MONET |
| Évaluation de l'UE | CT, Épreuve orale | | | |

Les 3 UE optionnelles proposées pour le département de maïeutique

Pharmacologie approfondie
De la fabrication à la prescription du médicament
Regards croisés Officines / Sages-femmes

Responsable et coordination :

Dr Maeva WENDREMAIRE MCU PH

Objectifs pédagogiques

De la fabrication à la prescription du médicament

Regards croisés Officines / Sages-femmes

Approfondir les connaissances sur le développement, la surveillance et les règles de prescription des médicaments dans le cadre d'une utilisation professionnelle.

Sensibiliser les professionnels aux risques d'erreur médicamenteuse au cours de la prise en charge du patient

| Programme : 21h | | CM | TD | INTERVENANTS |
|--|--|----|----|-------------------------|
| Module 1 Cycle des médicaments | Introduction à la recherche et au développement Etudes pré-cliniques | 2 | | Dr Maeva WENDREMAIRE |
| | Essais cliniques Niveaux de preuve | 2 | | |
| | Obtention de l'AMM (dossier d'AMM, SMR, ASMR, prix et remboursement) | 2 | | Dr Maxime LUU |
| | Initiation à la galénique (formes orales, locales, injectables, excipient) | 2 | | Dr Maeva WENDREMAIRE |
| Module 2 Suivi et surveillances des médicaments | STP et dépistage / dosage toxicologique | 2 | | Dr Maeva WENDREMAIRE |
| | Education thérapeutique | 2 | | Dr Mathieu BOULIN |
| | Erreur médicamenteuse: définition, analyse et gestion du risque | 3 | | Dr Anne DAUTRICHE |
| Module 3 Prescription des médicaments | Règlementations sur la prescription (AMM, ATU, hors AMM, retrait d'AMM) | 2 | | Dr Maxime LUU |
| Regards croisés | TD : analyse de prescription à l'officine | | 2 | Dr Rachel CADOT |
| | TD: analyse de prescription à l'hôpital | | 2 | Dr Mathieu BOULIN |
| Evaluation de l'UE | CT épreuve écrite sur table | | | |

Pour toute question, nous vous remercions de vous adresser directement à la scolarité du
Département universitaire de Maïeutique

Anaïs Jublot

anais.jublot@u-bourgogne.fr

03 80 39 66 06